

**AVIS** est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension a adopté, par résolution, lors de sa séance tenue le 10 mars 2026, les ordonnances suivantes :

**ORDONNANCES RELATIVES À LA PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS PUBLICS  
SUR LE TERRITOIRE DE L'ARRONDISSEMENT – MARS À DÉCEMBRE 2026**

**ORDONNANCE N° 14-26-02**

1. De permettre exceptionnellement, à l'occasion de la programmation des événements de l'arrondissement, le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur sur les sites et aux horaires identifiés au tableau des événements publics – mars à décembre 2026. L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée sauf à des fins de sécurité. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 mètres des appareils sonores installés sur lesdits sites, le tout en vertu du *Règlement sur le bruit de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension* (RCA17-14002).

**ORDONNANCE N° 14-26-03**

1. De permettre la vente d'articles promotionnels reliés aux événements, de la nourriture et des boissons alcoolisées ou non alcoolisées et de permettre la consommation de boissons alcoolisées, sur les sites identifiés au tableau des événements publics – mars à décembre 2026. Les boissons alcoolisées doivent être servies et consommées dans des contenants en plastique, sur les sites mentionnés au tableau exclusivement.
2. Les autorisations visées à l'article 1 sont valables selon le site, la ou les dates de présentation et l'horaire des événements identifiés au tableau des événements publics – mars à décembre 2026.
3. L'article 1 ne doit pas être interprété comme autorisant un usage ou une chose incompatible avec la *Loi sur les produits alimentaires* (RLRQ, c. P-29) ou tout règlement adopté en vertu de celle-ci, et ce, en vertu du *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public* (RRVM, c. P-1, art. 3 et 8).

**ORDONNANCE N° 14-26-04**

1. De permettre la fermeture des rues constituant les sites pour les activités de la programmation des événements dans l'arrondissement identifiés au tableau des événements publics – mars à décembre 2026, et ce, en vertu du *Règlement sur la circulation et le stationnement* (RRVM, c. C-4.1, art. 3, al. 8).
2. L'autorisation est valable selon les dates et heures pour les sites identifiés au tableau des événements publics – mars à décembre 2026.

**ORDONNANCE N° 14-26-05**

1. De permettre l'affichage d'enseignes publicitaires à l'occasion d'un événement prévu sur les sites identifiés au tableau des événements publics – mars à décembre 2026, et ce, en vertu du *Règlement de zonage de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension* (01-283, art. 516).
2. L'autorisation visée à l'article 1 est valable selon les dates et les heures pour les sites identifiés au tableau des événements publics – mars à décembre 2026.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du tableau des événements publics – mars à décembre 2026 au Bureau accès Montréal de l'arrondissement situé au 405, avenue Ogilvy, du lundi au vendredi, aux heures habituelles de bureau.

Fait à Montréal, le 11 mars 2026

La secrétaire d'arrondissement,  
**Lyne Deslauriers**

Informations Générales							Drogations aux règlements municipaux				Mobilier urbain					Demande d'autorisation/be				Spécifications au sujet de l'activité									
No	District	Nom de l'événement	Nom de l'organisme	Lieu	Mois	Date	Horaires occupation du domaine public	Horaires P-1 art. 8 (vente)	Horaires P-1 art. 3 (cons. alcool)	Horaires RCA 17-14002 art. 6 (bruit)	Horaires C-4.1 (circulation)	Tables arrondissement	Tables privé	Poubelles	Bacs de recyclage	Barricades	Scène / Eq. Chauveau	Électricité	Signalisation	Fermeture de rues	Cuisson	Ordonnances à publier	Ampleur	Activités	Promoteur	PDQ	Nombre de participants	Coûts/commentaires	
1	P	Centre de vaccination	CIUSS Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	7101, avenue du Parc	MAR	1 au 31	01-24h			01-24h													ME	CO	N-	33	12000		
2	P	Semaine de la déficience intellectuelle	Centre Champagneur	Place de la Gare-Jean-Talon	MAR	18	13-15h			13-15h													LO	CO	N-	33	100		
3	P	Doxologie	Communauté Hellénique du Grand Montréal	Rue Saint-Roch (De wiseman à Bloomfield)	MAR	29	10-13h			10-13h	10-13h								X				ME	CO	N+	33	1000		
4	P	Défilé grec	Communauté Hellénique du Grand Montréal	Jean-Talon de Hutchison à Stuart (fermeture Jean-Talon de Parc à l'Acadie, Hutchison de Beaumont à Ogilvy et Stuart et L'Acadie de Beaumont à Jean-Talon) et réservation du Parc Athéna	MAR	29	12-16h	12-16h		12-16h	12-16h	2		5	2	238	X	X	X	X				ME	CO	N+	33	5000	
5	P	Centre de vaccination	CIUSS Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	7101, avenue du Parc	AVR	1 au 30	01-24h			01-24h													ME	CO	N+	33	12000		
6	F	Cabane à sucre urbaine (ANNULÉ)	BC La trottinette carotte	Parc Nicolas-Tillement	AVR	2	9-13h			9-13h		7		3	3								LO	CO	N-	30	200		
7	V	Procession dimanche des Rameaux	Église orthodoxe Saint-Nicolas	De Saint-Dominique, sur De Castelnau, sud sur Casgrain, ouest sur Jean-Talon, nord sur Saint-Dominique jusqu'à De Castelnau	AVR	5	12-13h			12-13h	12-13h												ME	RE	N-	31	500		
8	V	Procession dimanche des Rameaux	Église orthodoxe Saint-Georges	De coin Chateaubriand, ouest sur Jean-Talon, nord sur Lajeunesse, est sur De Castelnau, sud sur Chateaubriand jusqu'à Jean-Talon	AVR	5	12-13h			12-13h	12-13h												ME	RE	N-	31	500		
9	V	Procession Vendredi-saint	Église orthodoxe Saint-Georges	De coin Chateaubriand, ouest sur Jean-Talon, nord sur Lajeunesse, est sur De Castelnau, sud sur Chateaubriand jusqu'à Jean-Talon	AVR	10	20-21h30			20-21h30	20-21h30												ME	RE	N-	31	500		
10	P	Procession Vendredi-Saint	Église Saint-Marcus	Rue Ogilvy Aller-retour (de Outremount à Stuart à l'Acadie)	AVR	10	20h30-21h30			20h30-21h30	20h30-21h30					18		X	X				ME	RE	EX	33	200		

11	P	Procession Épitaphe Église Evangelismos	Communauté Hellénique du Grand Montréal	Sur Saint-Roch (Fermeture de Saint-Roch entre Wiseman et Querbes)	AVR	10	21-22h			21-22h	21-22h								X			ME	RE	EX	33	2000	
12	P	Procession Épitaphe Église Koimisis	Communauté hellénique du Grand Montréal	Sur Saint-Roch (Fermeture de Saint-Roch entre Wiseman et Querbes)	AVR	10	21-22h			21-22h	21-22h								X			ME	RE	EX	33	2000	
13	P	Pâques Grecque – résurrection églises Evangelismos et Koimisis	Communauté Hellénique du Grand Montréal	Fermeture de Saint-Roch entre Wiseman et Querbes	AVR	11 au 12	23h30- 00h30			23h30- 00h30									X			ME	RE	EX	33	4000	
14	V	Messe de la résurrection	Église orthodoxe Roumanie	Rue Christophe-Colomb entre Jarry et Villeray	AVR	11 au 12	23h30- 00h30			23h30- 00h30												ME	RE	N+	31	2000	
15	P	Défi Sportif AlterGo	AlterGo	Parc Jarry	AVR	23	06-16h			06-16h												ME	SP	N+	33	3000	
16	P	Centre de vaccination	CIUSS Centre-Ouest-de-l'Île- de-Montréal	7101, avenue du Parc	MAI	1 au 31	01-24h			01-24h												ME	CO	N+	33	12000	
17	P	Célébrations Nouvel An Sri Lanka	Sri Lanken Sinhala Association	Parc Howard	MAI	9	11-21h	11-21h		11-21h		8	5	5								ME	CU	N-	33	200	
18	V	Tournoi sportif (ANNULÉ)	École Socrates-Démosthène	Parc Villeray	MAI	21	8-15h			8-15h		7	5	2								LO	SP	N-	30	500	
19	S	Course des Titans	College Reine-Marie	Parc Champdoré Parc Frédérick-Back	MAI	27	8-15h			8-15h												LO	ED	N-	30	200	
20	P	Un Tour la Nuit (Festival Go Vélo Montréal)	Vélo Québec	Parc Jarry	MAI	29	18-24h	18-24h		18-24h										X		NA	SP	EX	30	18000	
21	P	Journée ouverture de la saison	ABAJ	Parc Jarry	MAI	30	9-23h	9-23h		9-23h		7	5	2	16							ME	SP	N-	33	700	
22	P	Le Tour de l'Île (Festival Go Vélo Montréal)	Vélo Québec	Parc Jarry Rues VSP	MAI	31	8-16h	8-16h		8-16h										X		NA	SP	EX	30	18000	
23	P	Centre de vaccination	CIUSS Centre-Ouest-de-l'Île- de-Montréal	7101, avenue du Parc	JUN	1 au 30	01-24h			01-24h												ME	CO	N+	33	12000	
24	P	Marche pour vaincre la SLA (ANNULÉ)	SLA Québec	Parc Jarry Stade IGA	JUN	13	10-16h	10-16h		10-16h												ME	CO	N-	33	500	
25	F	Fête fin d'année	École Lucien-Guilbault	Parc Nicolas-Tillement	JUN	22	10-14h			10-14h		7	3	2								LO	PN	N-	30	200	
26	P	Centre de vaccination	CIUSS Centre-Ouest-de-l'Île- de-Montréal	7101, avenue du Parc	JUL	1 au 31	01-24h			01-24h												ME	CO	N+	33	12000	
27	P	Fête de quartier de Parc-Extension	Table de Quartier de Parc- Extension	Parc Howard	JUL	4	11-16h	11-16h		11-16h		7	8	8	15							LO	PN	PR	33	10000	

28	P	Tournoi provincial masculin 13UA	ABAJ	Parc Jarry	JUL	8 au 12	9-23h	9-23h		9-23h		7		5	2	16						ME	SP	N-	33	700		
29	P	Tournoi provincial féminin 15UB	ABAJ	Parc Jarry	JUL	15 au 19	9-23h	9-23h		9-23h		7		5	2	16							ME	SP	N-	33	700	
30	P	Centre de vaccination	CIUSS Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	7101, avenue du Parc	AOU	1 au 31	01-24h			01-24h												ME	CO	N+	33	12000		
31	P	Diversi-été	CLAM	Place de la Gare-Jean-Talon	AOU	1	14-20h			14-20h		7		6	4								LO	CO	N-	33	300	
32	P	Championnat régionaux féminins	ABAJ	Parc Jarry	AOU	29 au 31	9-23h	9-23h		9-23h		7		5	2	16							ME	SP	N-	33	1000	
33	P	Championnat régionaux féminins	ABAJ	Parc Jarry	SEP	1 au 6	9-23h	9-23h		9-23h		7		5	2	16							ME	SP	N-	33	1000	
34	P	Centre de vaccination	CIUSS Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	7101, avenue du Parc	SEP	1 au 30	01-24h			01-24h													ME	CO	N+	33	12000	
35	P	Journée fermeture de la saison	ABAJ	Parc Jarry	SEP	12	9-23h	9-23h		9-23h		7		5	2	16							ME	SP	N-	33	700	
36	P	Super régionaux féminins 15UB	ABAJ	Parc Jarry	SEP	18 au 20	9-23h	9-23h		9-23h		7		5	2	16							ME	SP	N-	33	700	
37	V	Les saveurs du Monde	Davalos Productions	Parc Turin	SEP	19	12-21h	12-21h	12-21h	12-21h		7		6	6								ME	CU	N-	30	300	
38	S	Courses Cross-Country	College Regina Assumpta	Parc Champdoré Parc Frédérick-Back	SEP	22	8-15h			8-15h				4		20							LO	SP	N+	30	1000	
39	P	Centre de vaccination	CIUSS Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	7101, avenue du Parc	OCT	1 au 31	01-24h			01-24h													ME	SP	RE	33	15000	
40	P	Centre de vaccination	CIUSS Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	7101, avenue du Parc	NOV	1 au 30	01-24h			01-24h													ME	CO	N+	33	12000	
41	P	Centre de vaccination	CIUSS Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	7101, avenue du Parc	DEC	1 au 31	01-24h			01-24h													ME	CO	N+	33	12000	